



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[S - Z]

Feller, François-Xavier de

Liège, 1797

THI

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60800](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60800)

uns ont faussement attribué à Melchisedech Thevenot. Il y en a une ancienne édition, en 3 vol. in-4°.

THEVET, (André) d'Angoulême, se fit Cordelier, & voyagea en Italie, dans la Terre-Sainte, en Egypte, dans la Grece & au Brésil. De retour en France en 1556, il obtint du pape la permission de quitter le cloître pour prendre l'habit ecclésiastique. La reine Catherine de Médicis le fit son aumônier, & lui procura les titres d'historiographe de France & de cosmographe du roi. On a de lui : I. Une *Cosmographie*. II. Une *Histoire des Hommes Illustres*, Paris, 1584, in-fol., & 1671, in-12, 8 vol.; compilation maussade, pleine d'inepties & de mensonges. III. *Singularités de la France Antarctique*, Paris, 1558, in-4°, livre peu commun. IV. Plusieurs autres ouvrages peu estimés. L'auteur s'y montre trop crédule, & entasse beaucoup de choses sans choix & sans goût. Sa *Cosmographie* est pleine de fautes, dont quelques-unes font suspecter sa bonne foi. « Deux » ans après son retour de l'A- » mérique, dit la Martiniere, » voulant flatter Henri II, il » dressa une carte où il mit une » ville nommée *Ville-Henri*. Il » la mit encore dans sa *Cosmo-* » *graphie*, où il la nomme *Henri-* » *Ville*. Cependant Léri qui ne » partit du Brésil qu'un an & » demi après Thevet, assure » qu'il n'y a jamais eu aucune » forme de bâtiment, encore » moins ni village, ni ville, » dans l'endroit où Thevet » place cette ville imaginaire ». Cet écrivain peu judicieux &

d'un naturel inquiet, mourut en 1590, à 88 ans.

THEUTATÈS, voy. THOT.

THEUTOBOCUS, voyez

HABICOT, RIOLAN & SLOANE.

THIARD ou TYARD DE

BISSY, (Ponthus de) naquit à

Bisly, dans le diocèse de Mâ-

con, en 1521, du lieutenant-

général du Mâconnois. Les

belles-lettres, les mathémati-

ques, la philosophie & la théo-

logie l'occupèrent tour-à-tour.

Il fut nommé à l'évêché de

Châlons par le roi Henri III, en

1578. On a de lui : I. *Des Poésies*

Françoises, in-4°, Paris, 1573.

II. *Des Homélies*. III. *Discours*

Philosophiques, in-4°, & divers

autres ouvrages en latin, in-4°.

Ronsard dit qu'il fut l'intro-

ducteur des *Sonnets* en France;

mais il ne fut pas celui de la

bonne poésie. Ses vers, si ap-

plaudis autrefois, sont insup-

portables aujourd'hui; ils ont

cependant le mérite de la dé-

licatesse d'expressions & d'i-

dées dans un siècle où la

poésie, qui vit d'images, s'en

permettoit souvent de malhon-

nêtes. Ce prélat mourut en

1605, à 84 ans. Il conserva jus-

qu'à la fin de sa vie, la vigueur

de son corps & la force de son

esprit. Il soutenoit, dit-on,

cette force par le meilleur vin,

qu'il buvoit toujours sans eau.

THIARD DE BISSY, (Henri

de) de la même famille que le

précédent, devint docteur de

la maison & société de Sor-

bonne, puis évêque de Toul

en 1687, ensuite de Meaux en

1704, cardinal en 1715, &

enfin commandeur des ordres

du roi. On a de lui plusieurs

ouvrages en faveur de la con-

stitution *Unigenitus*. Ce cardinal

mourut en 1737, à 81 ans, avec une grande réputation de savoir & de piété. Les éloges & les regrets des Catholiques honorerent peut-être moins sa mémoire, suivant la réflexion de S. Jérôme, que la haine & les calomnies des sectaires. Son *Traité Théologique sur la Consitution Unigenitus*, en 2 vol. in-4°, passe pour un des plus estimés & des plus complets sur cette matiere. S'il est vrai, comme on l'a dit, que cet ouvrage est du P. Germon, il n'en est pas moins certain que le cardinal n'en avoit pas besoin, & que son adoption n'est qu'une approbation réfléchie. Le cardinal rend lui-même compte dans la préface, des mesures qu'il a prises pour contester le mérite du manuscrit qui lui avoit été présenté. Ses *Instructions Pastorales*, 3 vol. in-4°, montrent un zele vif pour l'unité de la foi & la soumission aux décrets de l'Eglise.

THIARINI, (Alexandre) dit *l'Expressif*, peintre de l'école de Bologne, enrichit cette ville de ses tableaux. Sa manière est grande, son coloris est ferme & vigoureux. Il a rendu heureusement les différentes passions. Ce peintre, né à Bologne en 1577, mourut âgé de 91 ans, en 1668.

THIBAUT, (S.) ou THIBAUD, prêtre, né à Provins d'une famille illustre, se sanctifia par les exercices de la vertu & de la mortification. Il mourut l'an 1066, auprès de Vicence en Italie, où il étoit aller se cacher pour servir Dieu avec plus de liberté.

THIBAUT IV, comte de Champagne, & roi de Navarre,

né posthume en 1205, mort à Pampelune en 1253, monta sur le trône de Navarre après la mort de Sanche le Fort, son oncle maternel, en 1234. Il s'embarqua quelques années après pour la Terre-Sainte. De retour dans ses états, il cultiva les belles-lettres. Il aimoit beaucoup la poésie, & répandit ses bienfaits sur ceux qui se distinguoient dans cet art. Il s'amusa même quelquefois avec succès à faire des chansons. L'évesque de la Ravalierre a publié ses *Poésies* avec des observations, en 2 vol. in-12, 1742.

THIBOUST, (Claude-Charles) né à Paris en 1706, fut imprimeur du roi & de l'université. Dégoûté du monde, il entra au noviciat des Chartreux; & s'il ne fit pas profession dans la regle de S. Bruno, il conserva toute sa vie pour cet institut l'attachement le plus tendre. Cette inclination le porta à faire une traduction en prose françoise, des vers latins qu'on lit dans leur petit cloître de Paris. Ces vers renferment la Vie de S. Bruno, peinte par le Sueur dans 21 tableaux, qui font l'admiration des artistes & des connoisseurs. Thiboust fit deux éditions de son ouvrage. La 1re. est in-4°, en 1756, sans gravures. Cet imprimeur travailloit à une traduction d'Horace, lorsqu'il mourut le 27 mai 1757, à Bercy, âgé de 51 ans. On a encore de lui la Traduction du Poëme *De l'Excellence de l'Imprimerie*, qu'avoit composé son pere: il la fit paroître en 1754, avec le latin à côté.

THIERRI I, roi de France, 3e. fils de Clovis II, & frere de Clotaire III & de Childebert II,

monta sur le trône de Neustrie & de Bourgogne, par les soins d'Ebrouin maire du palais en 670. Mais peu de tems après, il fut rasé par ordre de Childeric roi d'Austrasie, & renfermé dans l'abbaye de S. Denys. Après la mort de son adversaire, en 673, il reprit le sceptre, & se laissa gouverner par Ebrouin, qui sacrifia plusieurs têtes illustres à ses passions. Pepin maître de l'Austrasie, lui déclara la guerre, & le vainquit à Testri en Vermandois, l'an 687. Ce prince, que le président Hénault nomme *Thierry III*, mourut en 691, à 39 ans. Il fut pere de Clovis III & de Childebert III, rois de France.

THIERRI II ou IV, roi de France, surnommé *de Chelles*, parce qu'il avoit été nourri dans ce monastere, étoit fils de Dagobert III, roi de France. Il fut tiré de son cloître pour être placé sur le trône par Charles Martel, en 720. Il ne porta que le titre de roi, & son ministre en eut toute l'autorité. Thierry mourut en 737, à 25 ans. Après sa mort il y eut un interregne de 5 ans, jusqu'en 742.

THIERRI I ou THÉODORIC, roi d'Austrasie, fils de Clovis I roi de France, eut en partage, l'an 511, la ville de Metz, capitale du royaume d'Austrasie, l'Auvergne, le Rouergue, & quelques autres provinces qu'il avoit enlevées aux Visigoths pendant la vie de Clovis son pere. En 515, une flotte de Danois ayant débarqué à l'embouchure de la Meuse, pénétra jusques dans les terres. Théodebert son fils, qu'il envoya contre eux, les

vainquit & tua Clochilaic, roi de ces barbares. Il se liguait en 528 avec son frere Clotaire I, roi de Soissons, contre Hermenfroi, qu'ils dépouillerent de ses états, & qu'ils firent précipiter du haut des murs de Tolbiac, où ils l'avoient attiré sous la promesse de le bien traiter. Dans ces entrefaites, Childebert son frere, roi de Paris, se jeta sur l'Auvergne. Thierry courut à sa défense, & obtint la paix les armes à la main. Il mourut au bout de quelque tems en 534, après un regne de 23 ans, âgé d'environ 51. Thierry étoit brave à la tête des armées, & sage dans le conseil; mais il étoit dévoré par l'ambition, & se servoit de tout pour la satisfaire. Il fut le premier qui donna des loix aux Boïens, peuple de Baviere, après les avoir fait dresser par d'habiles jurisconsultes. Théodebert son fils lui succéda.

THIERRI II ou THÉODORIC le Jeune, roi de Bourgogne & d'Austrasie, 2e. fils de Childebert, naquit en 587. Il passa avec Théodebert II, son frere, les premieres années de sa vie, sous la régence de la reine Brunehaut, leur aïeule. Théodebert lui ayant ôté le gouvernement du royaume, cette princesse irritée se retira à Orléans vers Thierry, à qui elle persuada de prendre les armes contre son frere, l'assurant qu'il n'étoit point fils de Childebert, & qu'elle l'avoit supposé à la place de son fils aîné qui étoit mort. Thierry suivit ce conseil (*voyez THÉODEBERT*), & mourut peu après de dysenterie à Metz l'an 613, lorsqu'il se préparoit à faire la

guerre à Clotaire, roi de Soissons. On trouve dans quelques chroniqueurs plusieurs faits touchant Thiéri, qui sont très-incertains, du moins quant aux principales circonstances : il est certain qu'on a mis sur le compte de Brunehaut plus d'une atrocité dont il n'est pas difficile de la justifier, quoiqu'il soit impossible d'en faire une apologie complète.

THIERRI DE NIEM, natif de Paderborn en Westphalie, secrétaire de plusieurs papes, passa environ 30 ans à la cour de Rome. Il accompagna Jean XXIII au concile de Constance, & il mourut peu de tems après vers l'an 1417, dans un âge avancé. On a de lui : I. Une *Histoire du Schisme des Papes*, Nuremberg, 1592, in-fol. Cet ouvrage divisé en 3 livres s'étend depuis la mort de Grégoire XI jusqu'à l'élection d'Alexandre V. II. Un autre livre qui renferme la *Vie* du pape Jean XXIII, à Francfort, 1620, in-4°. III. Le *Journal* de ce qui se passa au concile de Constance, jusqu'à la déposition de ce pape. IV. Une *Invective* véhémente contre cet infortuné pontife, son bienfaiteur. V. Un *Livre touchant les privilèges & les droits des Empereurs aux investitures des Evêques*, dans *Schardii Syntagma de Imperiali Jurisdictione*, Strasbourg, 1609, in-fol. Thiéri, homme austère & chagrin, fait un portrait hyperbolique de la cour de Rome & du clergé de son tems ; il écrit d'un style dur & barbare, & ne sera guère lu de ceux qui ont plus de goût & de jugement que lui.

THIERS, (Jean-Baptiste)

savant bachelier de Sorbonne, naquit à Chartres vers 1636, d'un cabaretier. Après avoir professé les humanités dans l'université de Paris, il fut curé de Champrond au diocèse de Chartres, où il eut avec l'archidiacre, des démêlés dont l'issue ne lui fut pas favorable. Il se brouilla ensuite avec le chapitre de Chartres pour des raisons qui n'étoient pas plus solides. Il fut obligé de quitter ce diocèse, & il permuta sa cure avec celle de Vibraie au diocèse du Mans, où il mourut âgé de 65 ans, en 1703. Cet écrivain avoit une mémoire prodigieuse & une érudition très-variée ; mais son caractère étoit bilieux, satyrique & inquiet. Il avoit beaucoup de goût pour le genre polémique, & il se plaisoit à étudier & à traiter des matières singulieres. Il a exprimé dans ses livres le suc d'une infinité d'autres ; mais il ne choisit pas toujours les auteurs les plus autorisés, les plus solides & les plus exacts. Ses principaux ouvrages sont : I. Un *Traité des Superstitions*, en 4 vol. in-12 ; ouvrage d'une grande érudition, quelquefois parasite & surchargée. L'auteur auroit pu se dispenser de ramasser toutes les pratiques superstitieuses répandues dans les livres défendus, auxquelles personne ne songeoit. En général, une longue & inutile énumération d'abus est toujours dangereuse pour des esprits foibles ou peu justes, qui ne distinguent pas la substance d'avec la rouille qui la ronge. Sa critique est souvent âpre & outrée, & condamne des choses qui pouvoient être en-

visagées sous un jour plus favorable. Il y a même des endroits qui donnent à penser sur le compte de l'auteur, par l'affectation avec laquelle il accumule les sophismes & les sarcasmes des hérétiques, pour leur opposer ensuite les réponses les plus foibles. C'est ainsi qu'en parlant (t. 2, p. 288) de la procession de la Fête-Dieu, il répète les horreurs que les sectaires ont dites contre cette prétendue idolâtrie, & se contente de répondre que la procession date depuis 300 ans, & que le concile de Trente l'a approuvée : comme si la présence réelle & l'adoration qui en est une suite nécessaire, dépendoient de cette procession. II. *Traité de l'exposition du Saint-Sacrement de l'Autel*, Paris, 1663, in-12; & en 1677, 2 vol. in-12. L'auteur paroît condamner l'usage & la pratique actuelle de l'Eglise, & vouloir tout ramener aux anciens tems; sans considérer que les erreurs de Calvin, & d'autres ennemis de la Présence réelle, ont raisonnablement porté l'Eglise à donner plus de pompe & de solennité, ainsi que des occasions plus fréquentes à l'adoration de ce divin mystère. III. *L'Avocat des Pauvres, qui fait voir les obligations qu'ont les Bénéficiers de faire un bon usage des biens de l'Eglise*, Paris, 1676, in-12. IV. *Dissertations sur les Porches des Eglises*, Orléans, 1679, in-12. V. *Traité de la Clôture des Religieuses*, Paris, 1681, in-12. C'en est qu'un recueil de décrets des conciles & de statuts synodaux sur cette matière. L'auteur, qui n'a presque fait que compiler, interdit aux médecins & aux évêques mêmes l'entrée des maisons des filles; en général le goût de l'exagération & du paradoxe semble avoir dirigé ses recherches. VI. *Exercitatio adversus Joannem de Launoy*. VII. *De retinenda in Ecclesiasticis libris voce Paraclitus* (voyez SANNÉY). VIII. *De Festorum dierum imminutione liber*. IX. *Dissertation sur l'Inscription du grand Portail du Couvent des Cordeliers de Rheims*, conçue en ces termes : *Deo Homini, & B. Francisco, utriusque Crucifixo*; 1670, in-12. La critique de l'auteur sur cette inscription singulière & très-condamnable est judicieuse & pleine de bonne théologie. X. *Traité de Jeux permis & défendus*, Paris, 1686, in-12. XI. *Dissertations sur les principaux Autels des Eglises, les Jubés des Eglises & la clôture du Chœur des Eglises*, Paris, 1688, in-12. XII. *Histoire des Perruques, où l'on fait voir leur origine, leur usage, leur forme, l'abus & l'irrégularité de celles des Ecclesiastiques*, Paris, 1690, in-12. XIII. *Apologie de M. l'Abbé de la Trappe contre les calomnies du P. de Ste. Marthe*, Grenoble, 1694, in-12. XIV. *Traité de l'Absolution de l'Hérésie*. XV. *Dissertation de la sainte Larme de Vendôme*, Paris, 1699, in-12. XVI. *De la plus solide, de la plus nécessaire & de la plus négligée des Dévotions*, 1702, 2 vol. in-12. XVII. *Des Observations sur le nouveau Bréviaire de Cluni*, 1704, 2 vol. in-12. XVIII. *Une Critique du livre des Flagellans, par l'abbé Boileau*; elle eut peu de succès : c'est une réfutation foible & ennuyeuse, quoique fondée en

raison pour le fond des choses, & dirigée contre un ouvrage qui prétait à des critiques solides. XIX. Un *Traité des Cloches*, 1721, in-12. XX. *Factum contre le Chapitre de Chartres*, in-12. XXI. *La Sauce-Robert, ou Avis salutaire à Messire Jean-Robert, grand Archidiacre*, 1re. partie, 1676, in-8°; 2e. partie, 1678, in-8°. XXII. *La Sauce-Robert justifiée*, à M. de Rianx, Procureur du Roi au Châtelet; ou *Pieces employées pour la justification de la Sauce-Robert*, 1679, in-8°. Cest trois brochures qui se relient en un seul volume, prouvent le goût de l'auteur pour la satire, & ce genre d'inconséquence qui caractérise presque toujours les hommes dominés par l'esprit de censure & de réforme.

THIOUT, (Antoine) habile horloger de Paris, mort en 1767, s'est fait un nom par un savant *Traité d'Horlogerie*, 1741, 2 vol. in-4°, avec figures. Il fut le rival de Julien le Roy, pour les connoissances théoriques, & pour l'art de les mettre en pratique.

THOLA, de la tribu d'Issachar, fut établi juge du peuple d'Israël l'an 1232 avant J. C., & le gouverna pendant 28 ans. C'est sous ce juge qu'arriva l'histoire de Ruth.

THOMAS, surnommé *Dydime*, qui veut dire *Jumeau*, apôtre, étoit de Galilée. Il fut appelé à l'apostolat la 2e. année de la prédication de J. C. Le Sauveur après sa résurrection s'étant fait voir à ses Disciples, Thomas ne se trouva pas avec eux lorsqu'il vint, & ne voulut rien croire de cette apparition. Il ajouta « qu'il ne croiroit point

» que J. C. fût ressuscité, à
 » moins qu'il ne mit sa main
 » dans l'ouverture de son côté,
 » & ses doigts dans les trous
 » des clous ». Le Sauveur confondit son incrédulité en lui accordant ce qu'il demandoit. Ce qui a fait dire à un Pere « que
 » l'incrédulité de Thomas avoit
 » été plus utile à l'Eglise en
 » constatant la réalité de la
 » Résurrection de J. C., que
 » la foi prompte & facile des
 » autres Apôtres ». Après l'Ascension, les Apôtres s'étant dispersés pour prêcher l'Evangile par toute la terre, Thomas porta sa lumière dans les pays des Parthes, des Perles, des Medes, & même, suivant une ancienne tradition, jusques dans les Indes. On croit qu'il y souffrit le martyre dans la ville de Calamine, d'où son corps fut transporté à Edesse, où il a été honoré pendant les premiers siècles de l'Eglise. D'autres prétendent que ce fut à Meliapour ou St.-Thomé, autre ville des Indes, que ce Saint fut mis à mort. Les Portugais soutiennent que son corps y ayant été trouvé dans les ruines d'une ancienne église qui lui étoit dédiée, on le transporta à Goa, où on l'honore encore aujourd'hui. Mais cette découverte est appuyée sur des raisons trop peu décisives pour mériter le suffrage d'une critique exacte. Voyez la réflexion qui se trouve à la fin de l'article de S. JACQUES le Majeur.

THOMAS, né d'une famille obscure, parvint de l'état de simple soldat, à celui de commandant des troupes de l'empire sous Léon l'Arménien. Cette élévation inespérée lui